

Extrait du registre des  
délibérations du conseil municipal

L'an **deux mil dix-neuf, le lundi 16 décembre à 20 heures**, le conseil municipal de Condé-en-Normandie s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie Desquesne, Maire.

**Etaients présents** : Mme Desquesne, MM. Daligault, Mèche, Frappy, Mme Bouillard, MM. Billard Patrick, Anckaert, Balais, Beauquesne, Billard Pascal, Mmes Cailly, Colin-Martin, M. Dujardin, Mme Duquesne, MM. Elisabeth, Gauquelin, Goudier, Mmes Lemeray, Lenepveu, MM. Maheu, Pastor, Mme Rolland et M. Siquot

**Ont donné pouvoir** : Mme Bouclier à M. Elisabeth, Mme Collibeaux à Mme Desquesne, M. Gascouin à Mme Lemeray et Mme Mourcoq à M. Mèche

**Excusés** : Mmes Roelandt, Catherine et Lair

**Absents** : Mmes Blandeau, Morice et M. Vasthier

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20191216-20\_02080-DE  
Date de télétransmission : 17/02/2020  
Date de réception préfecture : 17/02/2020

**ANNULE et REMPLACE**

<b>Nombre de délégués</b> : - en exercice : 33 - présents : 24 - votants : 28	Date de la convocation et d'affichage : 10 décembre Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération	N° 10 / 3-6-1
<b>Secrétaire de séance</b> M. Anckaert	<b>Objet : Fixation des tarifs municipaux 2020</b>	

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix dont 1 abstention,

- **APPROUVE** les tarifs municipaux 2020 joints en annexe restant inchangé à l'exception des tarifs suivants :
  - Visite guidée de groupe : 3 € par personne (gratuité pour accompagnateurs et chauffeurs)
  - Visite ludique pour les scolaires hors Condé en Normandie : 2 € par enfant
  - Médiathèque – photocopie 0.30 €
  - Château de Pontécoulant – atelier maquillage 2.00 €

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 18 décembre 2019

Le Maire,  
V. DESQUESNE

